



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Date de transmission en Préfecture :

Date de publication :

Date de notification :

Présents : 24

Pouvoirs : 4

Total : 28

Votants : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

L'An deux mille vingt-cinq, le quatre décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de JAUNAY MARIGNY, sous la Présidence de Monsieur Jérôme NEVEUX, Maire.

Étaient présents : Jérôme NEVEUX. Martine SIMONET. Guy DAVIGNON. Karine DANGREAUX-HENIN. Yannick METHIVIER. Fabien BONNET. Aurore COURTIN. Pascal SANSIQUET. Joël BIZARD. Annick MONTEIL. Michel VERRECCHIA. Laurence BOUHET. Sandrine MOREAU. Christelle PAGEAUT. Pascal JOUBERT. Odile URVOIS. Vincent RIVIERE. Sophie OGET. Pédro TOME MARTINS. Sandrine VIVET. Carole PINSON. Jean-François JOLIVET. Marianne DETAPPE. Véronique CROUX. *formant la majorité des membres en exercice.*

Absents - excusés - pouvoirs :

Nathalie RENE donne pouvoir à Annick MONTEIL

Mireille MARCHAND donne pouvoir à Yannick METHIVIER

Monique BERNARD donne pouvoir à Christelle PAGEAUT

Frédéric MERLE donne pouvoir à Jérôme NEVEUX

Absents sans pouvoir :

Eugénie-Carole BERNIER

Yoann DEBIAIS

Magali TIENNOT

Brigitte ARCHAMBAULT

Guiseppe BISCEGLIE.

Secrétaire de séance : Martine SIMONET.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**N°136/2025 – Objet : TARIFS PUBLICS 2026 – PRET DE MATERIELS**

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer et à voter les tarifs « prêt de matériels » pour l'année 2026.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,**

- Décide d'approuver les tarifs « prêt de matériels » comme suit :

## PRÊT DE MATERIEL

## TARIFS 2026

Facturation suite casse ou détérioration	Par pièce
Table	<b>65 €</b>
Chaise	<b>12 €</b>
Barrière	<b>59 €</b>
Tivoli	selon devis de remplacement ou de réparation
Coffret électrique	selon devis de remplacement ou de réparation
Matériel électrique	<b>59 €</b>
Reproduction clé électronique	<b>59 €</b>

- Donne pouvoir à Monsieur le Maire ou à l'adjoint délégué de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme au registre.  
Fait à Jaunay Marigny, 9 décembre 2025

Le Maire,  
**Jérôme NEVEUX**

